

Eurolan® TG 2

Fixateur de fond, à base de dispersion de résines synthétiques, en phase aqueuse, résistant aux alcalis

Nature et propriétés

EUROLAN TG 2 est une dispersion de résines synthétiques prête à l'emploi, insaponifiable, résistante aux alcalis et possédant un pouvoir liant élevé. Le produit devient quasiment transparent ou légèrement rouge après séchage.

Caractéristiques

Base	dispersion de résines synthétiques
Solvant	aucun
Couleurs	transparent ou rouge (incolore après séchage)
Masse volumique	env. 1,01 kg/dm ³
Coefficient de résistance au passage de vapeur d'eau	μ_{H_2O} env. 1800
Température d'application	à partir de + 5 °C
Application	brosse, rouleau ou pulvérisateur
Consommation	selon la porosité du support 150 à 250 ml/m ²
Séchage hors poussière	env. 15 minutes à + 20 °C
Séchage complet	6 à 24 heures selon les conditions atmosphériques
Nettoyage	eau (produit frais); diluant AX (produit sec)
Dilution	eau

Domaines d'utilisation

EUROLAN TG 2 s'utilise:

- pour le raffermissement des supports absorbants ou farinants
- pour l'imprégnation des enduits, de la brique, de la pierre naturelle ou reconstituée, du bois naturel, des panneaux de plâtre, du béton cellulaire, des enduits au plâtre et du fibro-ciment
- pour l'isolation des taches d'eau, de nicotine ou d'huile et pour conférer un aspect brillant aux peintures en dispersion mates ou aux papiers peints

- pour la préparation des supports avant la pose de revêtements céramiques sur enduits au plâtre, sur plaques de plâtre à faces cartonnées, sur panneaux de plâtre spécial sol et fibres, sur chapes anhydrites ou ciment et sur mortiers flexibles de lissage et de ragréage DETERMANN GM 10, GM 25 ou GM 40.

Mise en œuvre

Préparation des supports

Les badigeons à la chaux, les enduits farinants et les particules altérant l'adhérence doivent être éliminés et les surfaces dépoussiérées.

Aplanir les inégalités au mortier flexible de ragréage, par ex. CERINOL MS.

Éliminer par lavage les anciennes peintures à la colle et les détrempe friables. Laisser sécher convenablement avant traitement.

Le support peut être sec ou temporairement humide, mais il doit être ferme, propre, exempt de taches d'huile, de graisse, de poussière ou de particules détachées.

Application

EUROLAN TG 2 est prêt à l'emploi. Il peut être dilué à l'eau dans un rapport max. de 1 : 1.

Appliquer de manière uniforme, à saturation, au pinceau, à la brosse, au rouleau ou par pulvérisation.

Si le support est particulièrement absorbant, l'application de deux couches à saturation est nécessaire. détachées.

A l'extérieur, ne pas exécuter le travail s'il pleut ou si le temps est menaçant.

EUROLAN TG 2 sèche en 15 minutes par temps sec et chaud. Si le temps est humide, le temps de séchage est sensiblement plus long.

En cas d'application dans des chambres froides ou frigorifiques, prévoir une bonne ventilation et un temps de séchage plus long, afin d'éviter d'altérer la saveur des aliments entreposés.

EUROLAN TG 2 diminue sensiblement le pouvoir absorbant des matériaux. Après séchage, les surfaces peuvent être recouvertes de peintures en phase aqueuse, de crépis synthétiques (revêtements plastiques épais) ou de bien d'étanchéités liquides (type SU-PERFLEX 1 etc.) ou avec un mortier de ra-

grage (type DETERMANN GM 10, GM 25 ou GM 40).

Consommation

La consommation dépend de la porosité du support et varie de 150 à 250 ml/m².

Emballage et stockage

EUROLAN TG 2 est livré dans les teintes transparent et rouge comme suit (contenus nets):

Couleur	Emballage (litres)				
	1	5	10	30	205
transparent	●	●	●	●	●
rouge		●	●		●

Entreposé hors gel, le produit se conserve 1 an min. dans son emballage d'origine non ouvert.

Remarques

La mise en œuvre correcte de nos produits n'est pas soumise à notre contrôle. Notre garantie ne porte dès lors que sur la qualité de nos produits dans le cadre de nos conditions générales de vente et de livraison. Nous ne pouvons donc pas assurer la responsabilité des mécomptes éventuels provenant d'une application incorrecte de nos produits.

Respecter les mesures de sécurité mentionnées dans la fiche de sécurité du produit et sur l'étiquette des emballages, en matière de prévention d'accidents corporels et matériels.

La présente notice technique annule et remplace toutes les informations précédentes données sur ce produit.

Nous nous réservons le droit de modifier nos produits dans le sens d'une amélioration de leurs caractéristiques techniques.

Les informations communiquées par nos services et/ou distributeurs et qui ne figurent pas dans la présente notice technique, doivent faire l'objet d'une confirmation écrite.

DETERMANN

maxit Group

maxit France
4, rue de Mulhouse
68180 Horbourg-Wihr
France
Tél. 03 89 20 10 80
Fax 03 89 20 10 75
Internet www.maxit.fr

maxit France
Allée de la Luye
01150 Saint-Vulbas
France
Tél. 04 74 46 20 80
Fax 04 74 61 58 80
Internet www.maxit.fr

maxit France
Route de Tritteling
570380 Faulquemont
France
Tél. 03 87 29 27 70
Fax 03 87 29 38 98
Internet www.maxit.fr